



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU
SEPT AVRIL DEUX MILLE ONZE

L'An Deux mille onze et le Jeudi sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ** Alain, Maire,

Présents :

Mesdames **BAUMELOU** Carole, **BOUQUETY** Isabelle, **CHERUEL** Sophie, **MONNERAT** Cathy, et messieurs **CHAINTREUIL** Daniel, **DOS SANTOS** Carlos, **GAUTIER** René, **GIARD** Jean-Claude, **GUENNEC** Daniel, **LABEAUT** Gilles.

Absents:

Monsieur **SAVARIAUD** Laurent

Monsieur Daniel **CHAINTREUIL** est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

- **Comptes administratifs 2010,**
- **Comptes de Gestion 2010,**
- **Affectation et reprise des résultats,**
- **Budgets primitifs 2011,**
- **Vote taux imposition,**
- **Horaires scolaires,**
- **Dématérialisation des actes,**
- **Dotation Globale d'Equipement,**
- **Mémorial Départemental de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie,**
- **Subventions Associations diverses,**
- **Questions diverses.**



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 ☎ 01 64 58 81 58

✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

En application de l'article L 2121-14 du CGCT, le maire en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut ni présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif ni participer au vote, aussi Monsieur Alain ARTORÉ sort de la pièce et Monsieur Daniel GUENNEC présente les comptes administratifs.

COMMUNE

<i>FONCTIONNEMENT</i>				
DEPENSES 2010		434.803,78 €		
RECETTES 2010		536.211,98 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	EXC	101.408,20 €		
RESULTAT 2009			814.794,42 €	EXC
RESULTAT DE CLOTURE 2010			916.202,62 €	EXC
<i>INVESTISSEMENT</i>				
DEPENSES 2010		92.973,86 €		
RECETTES 2010		3.011,00 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	DEF	- 89.962,86 €		
RESULTAT 2009			135.559,48 €	EXC
RESULTAT DE CLOTURE 2010			45.596,62 €	EXC
SOLDE D'EXECUTION 2010			961.799,24 €	

ASSAINISSEMENT

<i>EXPLOITATION</i>				
DEPENSES 2010		34.119,95 €		
RECETTES 2010		58.073,81 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	EXC	23.953,86 €		
RESULTAT 2009			29.051,35 €	EXC
Part affectée à l'investissement			- 28.571,18 €	DEF
RESULTAT DE CLOTURE 2010			24.434,03 €	EXC
<i>INVESTISSEMENT</i>				
DEPENSES 2010		19.483,42 €		
RECETTES 2010		28.571,18 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	EXC	9.087,76 €		
RESULTAT 2009			- 28.571,18 €	DEF
RESULTAT DE CLOTURE 2010			- 19.483,42 €	DEF
SOLDE D'EXECUTION 2010			4.950,61 €	



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>

CCAS

<i>FONCTIONNEMENT</i>				
RECETTES 2010		4.770,00 €		
DEPENSES 2010		5.050,86 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	DEF	-280.86 €		
RESULTAT 2009			4.908,95 €	EXC
SOLDE D'EXECUTION 2010			4.628,09 €	

Caisse Des Ecoles

<i>FONCTIONNEMENT</i>				
RECETTES 2010		4.314,90 €		
DEPENSES 2010		2.663,78 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	EXC	1.651,12 €		
RESULTAT 2009			4.660,10 €	EXC
SOLDE D'EXECUTION 2010			6.311,22 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les comptes administratifs présentés ci-dessus.

COMPTES DE GESTIONS 2010

Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif. Cette concordance se vérifie notamment par comparaison du total des mandats de dépenses et du total des titres de recettes figurant respectivement dans le compte administratif et dans le compte de gestion, période complémentaire incluse.

COMMUNE

<i>FONCTIONNEMENT</i>				
DEPENSES 2010		434.803,78 €		
RECETTES 2010		536.211,98 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	EXC	101.408,20 €		
RESULTAT 2009			814.794,42 €	EXC
RESULTAT DE CLOTURE 2010			916.202,62 €	EXC
<i>INVESTISSEMENT</i>				
DEPENSES 2010		92.973,86 €		
RECETTES 2010		3.011,00 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	DEF	- 89.962,86 €		
RESULTAT 2009			135.559,48 €	EXC
RESULTAT DE CLOTURE 2010			45.596,62 €	EXC
SOLDE D'EXECUTION 2010			961.799,24 €	



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
 ✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

ASSAINISSEMENT

<i>EXPLOITATION</i>				
DEPENSES 2010		34.119,95 €		
RECETTES 2010		58.073,81 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	EXC	23.953,86 €		
RESULTAT 2009			29.051,35 €	EXC
Part affectée à l'investissement			28.571,18 €	DEF
RESULTAT DE CLOTURE 2010			24.434,03 €	EXC
<i>INVESTISSEMENT</i>				
DEPENSES 2010		19.483,42 €		
RECETTES 2010		28.571,18 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	EXC	9.087,76 €		
RESULTAT 2009			- 28.571,18 €	DEF
RESULTAT DE CLOTURE 2010			- 19.483,42 €	DEF
SOLDE D'EXECUTION 2010			4.950,61 €	

CCAS

<i>FONCTIONNEMENT</i>				
RECETTES 2010		4.770,00 €		
DEPENSES 2010		5.050,86 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	DEF	-280,86 €		
RESULTAT 2009			4.908,95 €	EXC
SOLDE D'EXECUTION 2010			4.628,09 €	

Caisse Des Ecoles

<i>FONCTIONNEMENT</i>				
RECETTES 2010		4.314,90 €		
DEPENSES 2010		2.663,78 €		
RESULTAT EXERCICE 2010	EXC	1.651,12 €		
RESULTAT 2009			4.660,10 €	EXC
SOLDE D'EXECUTION 2010			6.311,22 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les comptes de gestion présentés ci-dessus.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
 📧 monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

REPRISE DE RESULTAT

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2009 : 814.794,42 €
 DEPENSES 2010 : 434.803,78 €
 RECETTES 2010 : 536.211,98 €
 RESULTAT DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE : 101.408,20 €
 RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2010 : **916.202,62 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2009 : 135.559,48 €
 DEPENSES 2010 : 92.973,86 €
 RECETTES 2010 : 3.011,00 €
 RESULTAT DE L'EXERCICE DEFICITAIRE : -89.962,86 €
 RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2010 : **45.596,62 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, la reprise de résultat pour la commune proposée ci-dessus.

ASSAINISSEMENT

SECTION EXPLOITATION

RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2009 : 29.051,35 €
 DEPENSES 2010 : 34.119,95 €
 RECETTES 2010 : 58.073,81 €
 RESULTAT DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE : 23.953,86€
 Part affectée à l'investissement (déficit 2009) : -28.571,18 €
 RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2010 : **24.434,03 €**

SECTION INVESTISSEMENT

RESULTAT DE CLOTURE DEFICITAIRE 2009 : -28.571,18€
 DEPENSES 2010 : 19.483,42 €
 RECETTES 2010 : 28.571,18 €
 RESULTAT DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE : 9.087,76 €
 RESULTAT DE CLOTURE DEFICITAIRE 2010 : **-19.483,42 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, la reprise de résultat pour l'assainissement proposée ci-dessus.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
 📧 monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2009 : 4.908,95 €
 DEPENSES 2010 : 5.050,86 €
 RECETTES 2010 : 4.770,00 €
 RESULTAT DE L'EXERCICE DEFICITAIRE : -280.86 €
 RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2010 : **4.628,09 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, la reprise de résultat pour le CCAS proposée ci-dessus.

CDE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2009: 4.660,10 €
 DEPENSES 2010 : 2.663,78 €
 RECETTES 2010 : 4.314,90 €
 RESULTAT DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE : 1.651,12 €
 RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENTAIRE 2010 : **6.311,22 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, la reprise de résultat pour la CDE proposée ci-dessus.

AFFECTATION DES RESULTATS

COMMUNE

Affectation de l'excédent global d'investissement de 45.596,02 € au compte R001,
 Affectation de l'excédent global de fonctionnement de 916.202,62 € au compte R002,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2010 Commune proposée ci-dessus.

ASSAINISSEMENT

Affectation de l'excédent global d'exploitation de 4.950,61 € au compte R002,
 Affectation du déficit global d'investissement de 19.483,42 € au compte D 001 et au compte 1068.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2010 Assainissement proposée ci-dessus.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>

CCAS

Affectation de l'excédent global d'exploitation de 4.628,09 € au compte R 002

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal
 ADOPTE, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2010 CCAS proposée ci-dessus.

CDE

Affectation de l'excédent global d'exploitation de 6.311,22 € au compte R 002

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal
 ADOPTE, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2010 Caisse des Ecoles proposée ci-dessus.

BUDGETS PRIMITIFS /

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	190.655,00 €
012	Charges de personnel	169.125,00 €
65	Charges de gestion courante	45.534,20 €
66	Charges financières	1.889,00 €
67	Charges exceptionnelles	35.307,09 €
022	Dépenses imprévues	25.000,00 €
023	Virement section investissement	985.215,69 €
TOTAL DEPENSES		1.452.725,98 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
70	Produits de services	53.052,00 €
73	Impôts et taxes	319.444,00 €
74	Dotations et participations	159.913,36 €
75	Autres produits de gestion courante	4.110,00 €
76	Produits financiers	4,00 €
R002	Résultat reporté 2009	916.202,62 €
TOTAL RECETTES		1.452.725,98 €



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>

SECTION INVESTISSEMENT- DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
16	Remboursement d'emprunt	4.436,00 €
20	Immobilisations incorporelles	70.000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1.496.663,53 €
TOTAL DEPENSES		1.571.099,53 €

SECTION INVESTISSEMENT- RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
1068	Dotation fonds divers Réserves	15.236,00 €
13	Subventions d'investissement	275.051,22 €
16	Emprunt	250.000,00 €
021	Virement section fonctionnement	985.215,69 €
R001	Résultat reporté 2009	45.596,62 €
TOTAL RECETTES		1.571.099,53 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOpte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2011 Commune proposé ci-dessus.

ASSAINISSEMENT

SECTION EXPLOITATION- DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
011	Charges à caractère Général	23.600,00 €
65	Autres charges de gestion courante	800,00 €
67	Charges Exceptionnelles	11.302,80 €
023	Virement à la section investissement	35.554,90 €
TOTAL DEPENSES		71.257,70 €

SECTION EXPLOITATION - RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
70	Ventes prod. fab., prest. Serv.,mar.	25.000,00 €
77	Produits exceptionnels	41.307,09 €
R002	Résultat reporté	4.950,61 €
TOTAL RECETTES		71.257,70 €



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>

SECTION INVESTISSEMENT- DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	41.417,48 €
21	<i>Immo. Corporelles</i>	9.000,00 €
16	<i>Emprunts et dettes assimilés</i>	15.956,42 €
D001	<i>Résultat reporté</i>	19.483,42 €
TOTAL DEPENSES		85.857,32 €

SECTION INVESTISSEMENT- RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
10	<i>Dotations fonds divers</i>	578,00 €
1068	<i>Dotations fonds divers</i>	19.483,42 €
13	<i>Subvention d'investissement</i>	30.241,00 €
021	<i>Virement section fonctionnement</i>	35.554,90 €
TOTAL RECETTES		85.857,32 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, le Budget Primitif 2011 Assainissement proposé ci-dessus.

CCAS

SECTION FONCTIONNEMENT- DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
011	<i>Charges à caractère général</i>	5.128,09 €
65	<i>Autres charges de gestion courantes</i>	1.500,00 €
TOTAL DEPENSES		6.628,09 €

SECTION FONCTIONNEMENT- RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
74	<i>Dotations et participations</i>	2.000,00 €
R002	<i>Résultat reporté</i>	4.628,09 €
TOTAL RECETTES		6.628,09 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, le Budget Primitif 2011 CCAS proposé ci-dessus.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
 ✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

Caisse Des Ecoles

SECTION FONCTIONNEMENT- DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
011	Charges à caractère général	8.311,22 €
TOTAL DEPENSES		8.311,22 €

SECTION FONCTIONNEMENT- RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT en €
74	Dotations et participations	2.000,00 €
R002	Résultat reporté	6.311,22 €
TOTAL RECETTES		8.311,22 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE, à l'unanimité, le Budget Primitif 2011 CDE proposé ci-dessus.

VOTE TAUX IMPOSITION

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition des impôts locaux comme suit :

Taxe Foncière Bâti : 17.45 %
 Taxe Foncière Non Bâti : 49.24 %
 Taxe Habitation : 15.96 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOPTE**, à l'unanimité, les taux proposés pour l'année 2011.

HORAIRES SCOLAIRES

L'effectif scolaire prévu pour la rentrée 2011/2012 est de 65 élèves dont 33 en maternelle.

La configuration du restaurant scolaire ne permet plus d'accueillir dans de bonnes conditions en un seul service tous les enfants.

Il est donc proposé, suivant l'effectif final, de scinder éventuellement en deux parties le service de la cantine et faire ainsi débiter le repas à 11H30 pour les maternelles.

De ce fait l'école commencerait à 8H30, les horaires scolaires seraient les suivants :

Matinée : 08H30 11H30
 Après midi : 13h30 16H30

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOPTE**, à l'unanimité, les nouveaux horaires proposés pour la rentrée scolaire 2011.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
 (91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
 📧 monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

DEMATERIALIZATIONS DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

En 2003, les collectivités territoriales ont transmis plus de 7,7 millions d'actes aux préfetures dans le cadre du contrôle de légalité.

En effet, toute une série d'actes individuels ou règlementaires des collectivités territoriales sont soumis au contrôle de légalité du représentant de l'Etat localement compétent, à l'exclusion des actes relatifs à la gestion courante.

Dans le cadre du projet « ACTES », la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise les collectivités territoriales à transmettre par voie électronique leurs actes soumis au contrôle de légalité. Cette modernisation de l'Etat, au niveau de l'intégration du contrôle de légalité dans une chaîne de dématérialisation complète, vise à accélérer les échanges administratifs entre les institutions locales et les préfetures, ainsi que réduire les coûts liés à l'impression et à l'envoi des actes.

A ce titre une convention doit être signée entre la préfeture et la commune.

La communauté de communes du Pays de Limours se charge du marché public relatif au choix du prestataire informatique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec la préfeture et approuve la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT

Pour répondre aux demandes de la DDASS et des Services vétérinaires suite à leur visite dans nos locaux, le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter l'office du restaurant scolaire qui n'est plus aux normes en vigueur.

Un devis a été établi par la Société VIAUD pour un montant de 19.631,22 € TTC. Ce montant peut être subventionné à hauteur de 30 % dans le cadre de la DGE.

Courson Monteloup a les qualités pour être éligible ainsi que le dossier présenté.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte de présenter le dossier pour obtenir la DGE.

MEMORIAL DEPARTEMENTAL DE LA GUERRE D'ALGERIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE.

A l'initiative de cinq fédérations départementales d'Anciens Combattants de l'Essonne, l'Association pour un Mémorial Départemental de la guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie a été créée, avec pour projet la réalisation d'un Mémorial.

Cet édifice, lieu de Mémoire au service des générations actuelles et à venir, verra le jour au cours de cette année à Evry. Il rendra hommage à 135 Essonnais tombés en Afrique du Nord lors des conflits de 1952 à 1962.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

Le Conseil Général soutient ce travail collectif et pédagogique et a accepté de participer au financement du monument à hauteur de 50% soit 165000 €.

Si l'ensemble des 196 communes de l'Essonne et tout particulièrement les 56 communes (dont Courson Monteloup) d'où sont issus les Essonnais « morts pour la France » acceptaient de devenir elles aussi, partenaires financiers de ce Mémorial en attribuant à l'Association une subvention de 0.10 € par habitant, le budget de ce projet serait bouclé.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte de participer au financement de ce projet en octroyant à l'Association une subvention d'un montant de 59 €.

SUBVENTION ASSOCIATIONS

CLIC DU HUREPOIX

Il est rappelé que la convention de partenariat signée avec le CLIC du Hurepoix prévoit le versement par la Commune d'une participation financière dont le montant est calculé en fonction du nombre d'habitants.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
- d'octroyer pour 2011, une participation de 485 €.

QUESTIONS DIVERSES

INSECURITE ROUTIERE A LA RONCIERE

Le problème d'insécurité routière est très régulièrement soulevé par tous les habitants de la commune.

Il a été constaté dans le Hameau de la Roncière que certains automobilistes ou véhicules utilitaires contournent les ralentisseurs pour les éviter en empruntant les trottoirs.

Une étude va être menée pour tenter d'empêcher ces écarts et ainsi obliger les véhicules à rouler sur la chaussée.

COLLECTE DU SANG

Une fois de plus Courson prend l'initiative d'organiser une collecte de sang avec la participation de l'ESF.

La période estivale étant une période très creuse pour le don, la prochaine collecte est prévue le 13 juillet de 16H à 20H.

Comme d'habitude, les habitants sont invités à venir exprimer leur générosité en participant à ce geste de solidarité.



MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP
Place des Tilleuls
(91680)

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58
✉ monteloup.mairie@wanadoo.fr
<http://www.courson-monteloup.fr>

GENS DU VOYAGE

Durant la semaine 13, un groupe de gens du voyage a tenté de s'installer sur Courson Monteloup. Des riverains se sont opposés à leur installation et Monsieur le Maire avec l'aide de Monsieur SCHOETTL ont tout mis en œuvre pour interdire l'accès du terrain aux caravanes. Grâce à leur intervention, celle du Préfet et des gendarmes, les gens du voyage ont été contraints de repartir.

HAIES ARBRES ARBUSTES

Nous constatons régulièrement des infractions au code de l'urbanisme concernant la hauteur réglementaire des haies bordant les propriétés. Ces nuisances engendrent même des conflits entre voisins. Une action va être menée pour enjoindre toutes les personnes contrevenantes à se mettre en règle.

BAPTEME CIVIL

La Mairie a été sollicitée par deux jeunes couples pour baptiser civilement leurs enfants. Cette cérémonie, toute nouvelle pour Courson Monteloup et son équipe municipale, sera l'occasion de rappeler à chacun ses devoirs civiques et les valeurs républicaines qui sont le fondement de notre démocratie. Vous retrouverez les photos de ces baptêmes dans les prochains bulletins municipaux.

RENCONTRE DE QUARTIER A LA RONCIERE

Le projet de rencontre des habitants de La Roncière va d'abord prendre la forme d'un « sondage » par l'intermédiaire d'une boîte mail sur laquelle les habitants vont pouvoir noter toutes leurs questions, demandes diverses et variées. Un tract va être distribué pour préciser l'adresse mail.

Les réponses à toutes les questions leur seront données lors d'une réunion sur place un samedi matin.

CONSTRUCTION ECOLE

La première pierre va être posée très prochainement, à ce titre une petite cérémonie est envisagée. Les détails sont en cours d'élaboration.

DEFIBRILLATEUR

Nous avons reçu le défibrillateur, il va être installé très prochainement, nous vous informerons du lieu où il sera implanté.

CONTENEURS PAPIER VERRE

Les nouveaux conteneurs semi-enterrés sont désormais implantés près de la station d'épuration, rue des Etangs de Cocagne.

La séance est levée à 23H00